



Ministère des Affaires Locales
et de l'Environnement



*Au service
des peuples
et des nations*

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR UNE MISSION DE RENFORCEMENT DES CAPACITES ET D'ACCOMPAGNEMENT DE LA DELEGATION TUNISIENNE A LA COP 26

Août 2021

1. CONTEXTE

L'année 2021 représente une année cruciale pour l'avancée des négociations internationales sur les changements climatiques à l'occasion de la COP26 à Glasgow (du 1^{er} au 12 novembre 2021). En effet, le succès de la COP26 tient aux principaux enjeux suivants :

- Présenter des plans concrets ambitieux de réduction des gaz à effet de serre à horizon 2030 pour tenter de limiter le réchauffement climatique et Dévoiler un plan à plus long terme concret pour décarboner l'économie mondiale et atteindre la neutralité carbone à horizon 2050.
- Arriver à un consensus sur les règles de fonctionnement du marché carbone et la mise en œuvre de l'article 6 de l'accord de Paris
- Fixer un calendrier commun de la CDN et adopter les outils de reporting du cadre de transparence renforcée
- S'engager à appuyer financièrement les pays en développement dans leurs politiques de lutte contre les changements climatiques

De son côté, la Tunisie s'apprête à soumettre la mise à jour de la première CDN avant la COP26. Ce processus s'appuie sur un ensemble de piliers en particulier :

- L'élaboration du bilan des réalisations de la première CDN sur la période 2015-2020
- L'adoption d'un objectif ambitieux permettant d'accélérer la transition énergétique et répondre aux exigences de l'urgence climatique ;
- L'intégration des dimensions sociales et économiques dans l'évaluation des impacts de la mise en œuvre de la CDN ;
- Le renforcement de la résilience au climat en vue d'atteindre les objectifs du développement durable (ODD) ;
- L'application des recommandations du Rulebook pour mettre en exergue l'aspect transparence dans l'élaboration de la mise à jour de la CDN
- La prise en considération du concept Genre pour la mise en œuvre de la CDN révisée
- La mobilisation de l'ensemble des leviers nécessaires pour atteindre les objectifs de la CDN notamment les dispositifs institutionnels, réglementaires et financiers mis en place ;
- La mobilisation de l'ensemble des acteurs pour atteindre les objectifs de la CDN : pouvoirs publics, secteur privé, institutions financières, communes, collectivités locales, société civile, ...

Rappelant que dans sa première CDN de 2015, la Tunisie a fixé un objectif ambitieux qui vise à réduire l'intensité carbone de son économie de 41% en 2030 par rapport à 2010. L'atteinte de cet objectif est conditionnée par le renforcement de la politique d'efficacité énergétique, le développement de la sobriété énergétique et le déploiement massif des énergies renouvelables qui représentent ensemble 75% de l'objectif annoncé dans la NDC et environ 85% des besoins de financement. Or, l'accès aux instruments de financements et aux accords bilatéraux, destinés à favoriser l'investissement dans des projets de réduction des émissions de carbone et d'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement, est désormais complexe.

Compte tenu de l'importance des décisions qui seraient adoptées à la COP 26, la Tunisie est appelée à participer activement à cet événement qui aura lieu du 1^{er} au 12 novembre 2021. A cet effet, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en appui à ses partenaires dont notamment le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement (MALEn) envisage de recruter un consultant international pour assurer le renforcement des capacités et l'appui technique lors de la COP

26 des principaux acteurs Tunisiens impliqués dans les négociations internationales sur les changements climatiques.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de la présente mission est d'assurer l'appui technique de la délégation nationale de Tunisie à l'occasion de sa participation aux négociations de la COP 26 et ce à travers :

- La conception et la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités
- L'accompagnement et l'appui technique tout au long de la COP 26 des principaux acteurs nationaux, membres de la délégation de Tunisie impliqués dans les négociations internationales sur les changements climatiques.

3. APPROCHE D'INTERVENTION

Sous la supervision du PNUD et du point focal national de la CCNUCC au Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement, le/la consultant(e) réalisera les activités suivantes

A. Renforcement des capacités

Il s'agit de concevoir et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités des acteurs tunisiens sur les changements climatiques de façon à permettre à la Tunisie de se positionner sur la mise en œuvre de l'accord de Paris et devenir un véritable acteur dans les négociations internationales menées dans le cadre de la CCNUCC et de l'accord de Paris.

Une attention particulière doit être accordée non seulement aux enjeux prioritaires de l'atténuation mais également aux enjeux de l'adaptation et à la mise en œuvre de la CDN dans sa globalité.

Le prestataire animera deux sessions de renforcement des capacités portant sur les enjeux de la COP 26 au profit de la délégation Tunisienne. Les deux sessions porteront sur la problématique générale des changements climatiques, l'adaptation et l'atténuation en mettant l'accent sur certains thèmes spécifiques où il y a un enjeu majeur pour la Tunisie. Cela devra être discuté avec le consultant durant la réunion de démarrage qui à son tour fera un état des lieux des compétences de la délégation pour identifier les besoins et construire un programme de renforcement des capacités adapté.

L'objectif ultime étant de permettre aux acteurs tunisiens de défendre au mieux les intérêts de la Tunisie dans la mise en œuvre de l'accord de Paris, les sessions de formations doivent préparer les acteurs Tunisiens à jouer un rôle important dans les négociations prévues lors de la COP 26. D'une durée de deux (02) jours, la formation visera environ une dizaine de participants. Les thèmes prioritaires de ces sessions de formation sont entre autres :

- Rappel des principaux résultats de la COP25 ;
- La présentation des résultats des principales dernières conférences de la CCNUCC et des sommets climat ;
- Le mandat du dialogue Talanoa et l'enjeu pour les pays en développement
- Les objectifs de la nouvelle CDN de la Tunisie
- Le soutien financier aux pays en développement ;
- Le concept du budget carbone ;
- Les enjeux du Rule book : les règles de révision des engagements à la hausse
- Les règles de reporting et de transparence
- Le rôle des acteurs non étatiques notamment le secteur privé ;

- La mise en œuvre de l'article 6 et 7 ;
- La synergie entre l'objectif de l'accord de Paris (article 2), NDC et stratégie bas carbone (article 4), tarification du carbone (article 6), adaptation (article 7), financement (article 9) et transparence (article 13).
- Le cadre de transparence renforcée (CTR)
- Les modalités, procédures et lignes directrices du CTR

NB :

Le format des ateliers (webinar ou présentiel) devra être confirmé avec le Ministère des affaires locales et de l'environnement et le PNUD en fonction de l'évolution de la situation COVID19.

B. Accompagnement et l'appui technique de la délégation nationale lors de la COP 26

En parfaite coordination avec le point focal national de la CCNUCC, le prestataire aura à appuyer pendant 10 jours, du 31 octobre au 09 novembre 2021, les membres de la délégation nationale participant sur site à la COP26 à travers en particulier :

- Apporter l'appui technique au PF national de la CCNUCC lors des préparations et du déroulement de la COP26
- Appuyer la coordination des travaux et préparatifs nécessaires (réunions, side Events, ...)
- Conseiller les membres de la délégation nationale impliqués dans les négociations

Le consultant animera après la fin de la COP 26, un atelier de restitution pour présenter les principaux résultats de cet événement. L'atelier sera en présentiel ou en webinar et ce en fonction de l'évolution de la situation COVID19 et après concertation avec le Ministère des affaires locales et de l'environnement et le PNUD.

NB : En cas d'organisation d'ateliers présentiels lors de la présente mission, les frais de la logistique des différents ateliers et sessions de formation de la présente mission sera à la charge du PNUD.

4. DELAIS D'EXECUTION

La durée de la présente mission s'étalera sur 3 mois, pour 18 hommes jours de travail effectif.

5. LIVRABLES ET TERMES DE PAIEMENT :

Les livrables à produire par le consultant ainsi les termes de paiement sont à titre indicatif dans le tableau ci-après :

Livrable	Echéancier estimatif	Paiement
Note méthodologique validée de la mission avec un planning détaillé et approuvé suite à la réunion de démarrage de la mission	Trois jours après la réunion de démarrage	10% à la validation du livrable
- Une Note conceptuelle de la formation - Support de formation et - Rapport de formation	1 mois après la réunion de démarrage	40 % du montant du contrat à la validation du livrable
Rapport de la mission d'appui à la COP26 Rapport de la session de restitution après COP 26	2 mois après la réunion de démarrage	50% du montant du contrat à la validation du livrable

6. EXPERTISE ET QUALIFICATIONS MINIMALES

La présente mission sera menée par un consultant international spécialiste dans les Changements Climatiques (CC) et directement impliqué dans les négociations internationales dans le cadre de la CCNUCC ayant :

- Profil d'un ingénieur, juriste, économiste de l'énergie ou équivalent et disposant d'un diplôme d'études supérieures avec au moins une maîtrise dans des domaines pertinents à la présente mission (énergie, sciences économiques ou politiques, etc.) ;
- Ayant un minimum de cinq (5) références internationales confirmées (études, rapports, publications, travaux d'expertise) dans les domaines suivants : les négociations sur les CC, les décisions de la CCNUCC, la gouvernance du changement climatique, l'atténuation des émissions de GES, la finance climat ;
- Ayant participé activement à au moins trois (3) Conférences des Parties (COP) de la CCNUCC (participation active en tant que conseiller, expert ou consultant sur des questions de négociations sur les changements climatiques, conférencier dans des side events importants, etc.) ;
- Ayant participé, en tant qu'expert conférencier, formateur, animateur ou facilitateur, à au moins cinq (5) sessions de formation ou de renforcement des capacités portant sur les thèmes suivants : les négociations sur les CC, les décisions de la CCNUCC, la gouvernance du changement climatique, l'atténuation des émissions de GES, la finance climat ;
- Grande faculté de communication et aptitude de présentation, animation et concertation ;
- Maîtrise de la langue française (écrit et parlé).

7. CONTENU DE L'OFFRE ET METHODOLOGIE DE SELECTION DES CONSULTANTS :

Les consultant/es individuel/les ayant les qualifications requises décrites au paragraphe précédent, peuvent postuler pour la présente consultation. Le dossier de candidature, devrait comprendre obligatoirement les pièces ci- dessous listées :

a. Offre technique :

- Un CV mis à jour signé par le/a consultant/e incluant les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission avec contacts des références à l'appui (noms, adresse email et N° de téléphone) ;
- Une note méthodologique ne dépassant pas cinq (05) pages sur l'approche à adopter pour la mise en œuvre de la mission ;

b. Offre financière :

L'offre financière doit être détaillée selon le tableau suivant :

Détail	Coût unitaire HT (DTou USD/H.j)	Nombre d'Hommes jours	Total HT (DT ou USD)
Honoraires en HT			
Frais relatifs aux : <ul style="list-style-type: none">- Transport aérien à Tunis- Transport aérien à Glasgow- Séjour à Tunis pour les 2 actions : formation de 2H/J et atelier de restitution de 1 H/J- Séjour à Glasgow pendant la COP			
TOTAL			

NB : Il est à noter que toutes les dépenses afférentes à l'organisation des ateliers de formation seront à la charge du PNUD et ne doivent pas paraître dans l'offre financière du consultant soumissionnaire.

c. Évaluation de l'offre :

Les offres seront évaluées selon la base suivante : 70% score technique ; 30% score financier

L'évaluation de l'offre technique se fera comme suit :

<i>Critères</i>	<i>Note max : 100pts</i>
<i>Background et références du consultant</i>	<u>70</u>
Diplôme Diplôme d'études supérieures, au moins une maîtrise, dans des domaines pertinents à la présente mission (énergie, sciences économiques ou politiques, etc.) ou tout domaine étroitement lié à ceux-ci : 10 pts Autre diplôme : 0 pts	10
Références dans le domaine les négociations sur les CC, les décisions de la CCNUCC, la gouvernance du changement climatique, l'atténuation des émissions de GES, la finance climat 5 références : 5 pts Entre 6 et 8 références : 15 pts Plus que 8 références : 20 pts Sinon : 0 pts	20
Nombre de participations actives aux négociations les plus récentes (Conférence des Parties : COP) de la CCNUCC 3 COP : 5 pts Entre 4 et 7 COP : 15 pts Au-delà de 7 COP : 20 pts Sinon : 0 pts	20
Nombre de participations en tant qu'expert conférencier, formateur, animateur ou facilitateur, à des sessions de formation ou de renforcement des capacités portant sur les thèmes suivants : les négociations sur les CC, les décisions de la CCNUCC, la gouvernance du changement climatique, l'atténuation des émissions de GES, la finance climat 5 formations : 5 pts Entre 6 et 8 formations : 15 pts Au-delà de 8 formations : 20 pts Sinon : 0 pts	20
<i>Note méthodologique : Appréciation de la note méthodologique et du planning d'exécution par le comité d'évaluation : clarté de l'approche, cohérence et réponse aux délais de la mission</i>	<u>30</u>
Les aspects importants de la tâche à accomplir ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée selon les orientations des TDR	15
La présentation est-elle claire et le déroulement des activités et la planification sont-ils logiques, réalistes et garantissent-ils une réalisation efficace du projet	15

NB : Les offres techniques ayant obtenu un score moins de 70 points /100 seront rejetées sans passer au dépouillement financier